

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 19 août 2020

COVID-19 : LE PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE EN CONCERTATION AVEC LE MAIRE DE TOULOUSE, ÉTEND LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE TOULOUSE

Le décret du 30 juillet 2020 habilite le préfet à étendre l'obligation de port du masque à certains lieux publics découverts si des circonstances locales le justifient afin de lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19.

Selon les chiffres communiqués par Santé Publique France, le taux d'incidence a triplé en Haute-Garonne en peu de temps (plus de 37 cas positifs pour 100 000 habitants). Cette situation impose que de nouvelles mesures soient prises afin d'améliorer la sécurité sanitaire de tous et d'enrayer collectivement la reprise de l'épidémie.

Le taux d'incidence est particulièrement élevé à Toulouse, avec 64,2 nouveaux cas pour 100 000 habitants sur une période de 7 jours, **Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a décidé en étroite concertation avec Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, et Pierre Ricordeau, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, d'étendre la mesure de port du masque obligatoire à l'ensemble de la ville de Toulouse.**

Ainsi, **à compter du vendredi 21 août 2020, 07h00, le port du masque sera obligatoire entre 07h00 et 03h00, dans l'ensemble de la ville de Toulouse, sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.**

Le port du masque est obligatoire dès 11 ans pour tous vos déplacements excepté en voiture. Il est néanmoins fortement recommandé lors de vos déplacements en covoiturage.

Le port du masque reste obligatoire sur les marchés de plein vent, brocantes et vide-greniers de la Haute-Garonne.

Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de **135 €**

Face à la dégradation de la situation, l'objectif est de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation par notamment :

- le renforcement des dépistages sur la ville de Toulouse et son agglomération, avec notamment la mise en place de deux drives supplémentaires dès la rentrée 2020 ;
- la mobilisation les soirées des jeudis, vendredis et samedis de l'opération « Fêtons plus, risquons moins », lors de laquelle les 20-30 ans sont sensibilisés à l'importance des gestes barrières et à la nécessité de se faire dépister afin de ne pas véhiculer le virus. Un flyer leur permettant d'identifier l'ensemble des sites de prélèvements avec les heures d'ouverture leur est remis. Ce dispositif sera renforcé dès la rentrée ;
- une action de dépistage est prévue jeudi 20 août au cœur de la place Saint-Pierre de 20h00 à 23h00.
- le renforcement des contrôles et, si nécessaire, des verbalisations pour assurer le bon respect du port

du masque ;

- le renforcement des contrôles dans les établissements recevant du public (restaurants, bars, cafés etc) quant à la bonne application des mesures et gestes barrières ;
- la mise en place par l'État, grâce au tissu associatif, d'une nouvelle distribution de masques aux personnes vulnérables.

L'objectif de ces nouvelles mesures est de se protéger et de protéger les autres. Il est rappelé qu'en plus du port du masque qui doit se faire de façon correcte, il est essentiel de garder tous les autres bons réflexes indispensables au quotidien (lavage des mains savon, distanciation, embrassades évitées...). Un masque mal porté ne sera pas une sécurité pour la santé... sans les autres réflexes associés. C'est un tout qui protège.

« L'extension de l'obligatoire du port du masque en extérieur est une mesure nécessaire face à la situation de plus en plus inquiétante en Haute-Garonne et plus particulièrement sur l'agglomération toulousaine. Une prise de conscience de la responsabilité de chacune et chacun dans la lutte contre la propagation du Covid-19 est indispensable pour stopper la trajectoire actuelle d'évolution de l'épidémie, afin d'éviter un nouveau confinement dont les conséquences seraient très lourdes. Une verbalisation systématique sera menée lors des contrôles de la police nationale et de la police municipale » – Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Ces nouvelles mesures, bien que contraignantes, ont pour unique but de protéger davantage les Toulousaines et les Toulousains face à la propagation de l'épidémie. Il appartient à chacun d'adopter les attitudes responsables pour soi et pour ses proches » – Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

« C'est maintenant qu'il faut stopper les chaînes de contamination. C'est le moment d'agir en appliquant l'ensemble des gestes barrières, pour protéger ses proches et en particulier les plus fragiles ». Pierre Ricordeau – Directeur Général de l'ARS Occitanie